**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

29e session Examen Périodique Universel (EPU), du 15 au 26 janvier 2018

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DES BAHAMAS**

**17 janvier 2018**

 Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation des Bahamas.

 Le Sénégal voudrait au préalable féliciter le Gouvernement des Bahamas pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations acceptées, depuis son passage au second cycle de l’EPU en 2013.

 La démarche adoptée par la Commission de réforme constitutionnelle, créée en 2013, impliquant à la fois les acteurs gouvernementaux et ceux de la société civile, dans ses travaux, est à saluer, de même que le referendum constitutionnel sur l’égalité du genre, tenu en juin 2016.

 L’égalité des droits à la nationalité qui devra permettre aussi bien aux hommes et aux femmes de transmettre la nationalité à leurs enfants, quel soit le lieu où ces derniers sont nés, constitue aussi une question primordiale dans ce projet.

 Tout en se réjouissant de ces efforts louables déployés, ma délégation voudrait formuler les recommandations, ci-après :

* Finaliser le nouveau projet de révision Constitutionnelle et y intégrer les questions pertinentes liées à une meilleure promotion des droits de l’homme,
* Elaborer une politique de protection sociale au profit des personnes handicapées et garantir leurs droits civils, politiques, économiques et culturels,
* Adopter une loi garantissant l’équité des droits de rémunération entre homme et femme dans les entreprises publiques et privées ;

Enfin, le Sénégal souhaite plein succès aux Bahamas dans la mise en œuvre des recommandations et invite la Communauté internationale à lui apporter son soutien.

Je vous remercie de votre attention.